



Élections municipales des 15 et 22 mars 2020 Liste Daniel Boa **TALLOIRES-MONTMIN** **PARTAGEONS DEMAIN**

Madame, Monsieur,

J'ai souhaité me présenter aux élections municipales de mars 2020 à la tête d'une liste renouvelée, composée de nouveaux candidats motivés, prêts à s'investir pleinement pour le bien de notre commune et de candidats expérimentés désireux de poursuivre leurs engagements pour les accompagner. Un nouveau souffle, sur des bases solides.

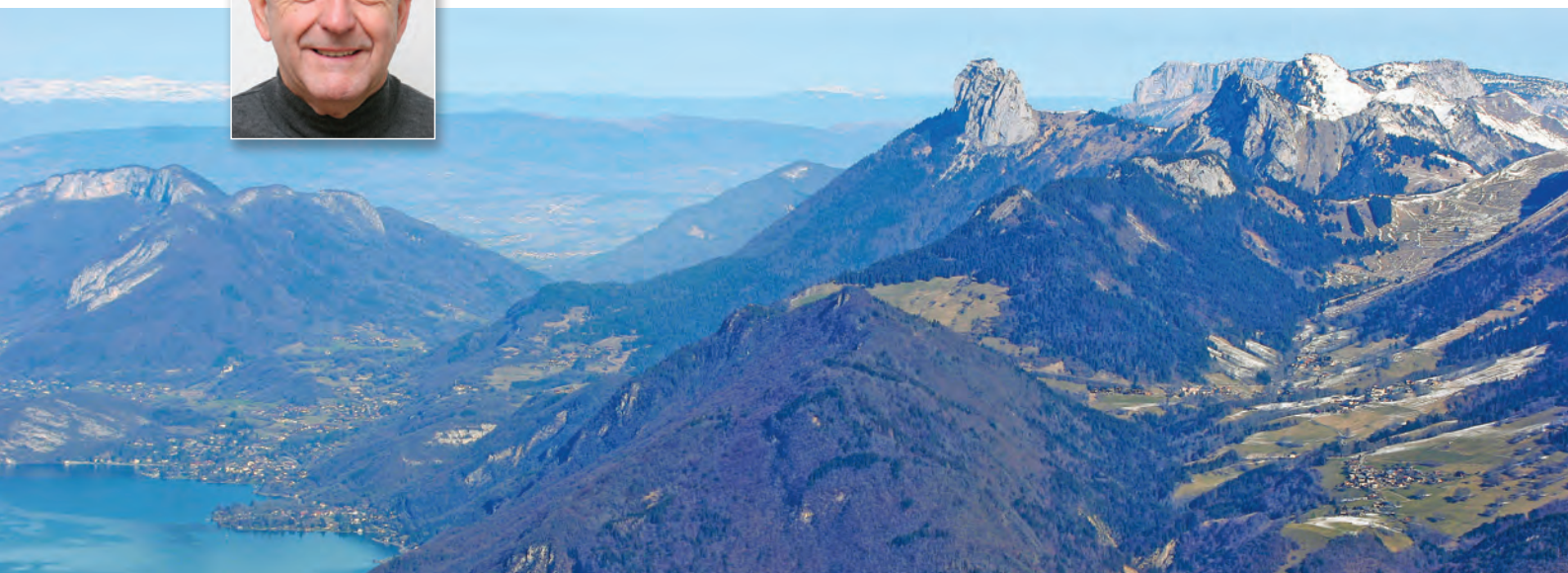
Sans ambition politique, ni intérêt personnel à faire fructifier, mon statut de retraité, me laissera le temps nécessaire à l'accomplissement de la fonction de maire qui est devenu un véritable métier à temps plein.

Avec ma nouvelle équipe, nous vous proposons un changement profond, dans notre mode de fonctionnement, dans la communication, dans la concertation et dans l'action. Ces six années passées comme maire adjoint, puis maire délégué de Talloires, m'ont permis d'acquérir les connaissances et l'expérience nécessaires pour occuper cette fonction dans le domaine pratique, mais aussi relationnel. J'ai pu tisser des liens lors de mes différentes missions, au sein du SILA, du SIVOM de la Tournette, et de l'agglomération du Grand Annecy. J'ai ainsi pu me rendre compte de ce qui doit être fait.

Le Maire et son équipe doivent assumer leur véritable rôle : celui de diriger et de gérer la commune de façon claire, transparente, et constructive, en toute impartialité. D'ailleurs, la charte de l'élu local éditée en 2015 et publiée dans notre programme, est là pour nous le rappeler au quotidien. Cela ne peut se faire que par l'ouverture sur l'extérieur, l'écoute, le dialogue, les rencontres et la concertation.

Le programme que nous vous présentons aujourd'hui, tient compte de vos propositions et suggestions que vous nous avez transmises, nous en profitons pour vous remercier pour votre collaboration.

Daniel BOA



Les candidats



Daniel Boa

65 ans, marié, 3 enfants, 3 petits-enfants,
Cadre commercial en retraite

"Talloirien depuis toujours, je n'ai d'intérêts que ceux de Talloires-Montmin et de ses habitants.

Durant les 6 années passées, en tant que maire-adjoint puis maire délégué de Talloires, j'ai pu mesurer l'importance du travail à accomplir et du temps qu'il faut consacrer à ce véritable métier.

Je ne vous propose pas un changement dans la continuité, mais un changement dans le fonctionnement, un changement dans la communication, un changement dans la concertation, avec une équipe renouvelée, des personnes jeunes et motivées prêtes à s'investir pleinement pour le bien de la commune, et des personnes expérimentées pour les épauler."



Mélanie Cabot
Mère au foyer



Jean-Paul Coquard
Avocat



Danielle Rochet
Attachée commerciale



Bernard Hoffmann
Cadre retraité



Evelyne Duret
Instructrice en urbanisme retraitée



Rafaël Lyaret
Chef de projets



Sylvie Desbiolles
Assistante de direction



Stéphane Duclos
Électricien



Pauline Robilliard
Illustratrice



Philippe Bétend
Commercial

Les candidats



Christine Bouvier
Restauratrice en retraite



Grégory Bilic
Responsable commercial



Marine Gachet
Esthéticienne



Alain Carrera
Responsable adjoint S.A.V. Automobile



Christelle Bozon
Assistante agence d'intérim



Marcel Maniglier
Artisan retraité



Muriel Rossi
Responsable commerciale



Bernard Bouille
Technicien



Anne Conan
Cadre supérieure de santé



David Dudit-Fragne
Technicien



Martine Laval
Retraitée



François Martin
Chef d'entreprise

Une gouvernance proche de vous et à votre écoute

ÉCOUTER

Aller à **vos rencontres** pour établir un état des lieux des travaux à réaliser dans vos hameaux et vos villages. C'est sur le terrain que s'apprécient les priorités des travaux à effectuer. Certains pourront être effectués rapidement par nos services techniques, d'autres demanderont plus de spécificités, mais devront également être accomplis. Nous établirons un calendrier avec priorité à la sécurité et à la finition des chantiers en cours.

Améliorer la Communication externe : vous recevrez chez vous, par mail toutes les informations sur la vie de la commune (dates des réunions de conseils publics, ordre du jour, compte rendus, réunions publiques de concertation pour les grands projets...).

Mettre en place des **commissions extra-municipales** ouvertes à tous les volontaires (associations, professionnels, habitants, acteurs économiques...) sur différents thèmes (environnement, le développement durable, la vie locale, les travaux et les grands projets).

Nommer **un référent pour les résidences secondaires** qui sera un interlocuteur privilégié

Revitaliser la commune hors saison et repenser le stationnement

REVITALISER

Repenser le stationnement en saison et hors saison sur toute la commune et réfléchir à la circulation en particulier au Col de la Forclaz et dans le Bourg (1 entrée, 3 sorties).

Redynamiser les commerces de proximité, prendre en compte les problématiques rencontrées et permettre aux commerçants d'ouvrir toute l'année.

Favoriser la création d'emplois et l'installation de professions libérales.

Ouvrir une concertation sur la création d'une Maison médicale.

Organiser des petits marchés et événements ponctuels, notamment hors saison.

Soutenir les événements culturels et sportifs.

Épauler les associations et les manifestations déjà existantes.

Bien vivre et en toute sécurité

SÉCURISER

Améliorer la sécurité des biens et des personnes en relation avec la police municipale et la gendarmerie, nous vous consulterons sur l'opportunité d'installer de la vidéosurveillance et de sensibiliser les habitants aux actions types "voisins vigilants".

Prendre les mesures nécessaires pour limiter la vitesse dans les villages et les hameaux.

Sécuriser les sorties de Perroix et Echarvines sur la voie verte et la départementale en collaboration avec le département.

Faire déplacer et enfouir les points d'apports volontaires.

Assurer des permanences à la mairie annexe de Montmin pour plus de proximité.

Rechercher la possibilité de créer des jardins partagés.

Favoriser le logement pour les jeunes de la commune.

Continuer à assurer un déneigement efficace



Faire du développement durable un véritable enjeu

Inciter les déplacements doux avec l'installation de garages à vélos sécurisés, équipés pour recharger les modèles électriques.

Maintenir l'éconavette, améliorer les transports collectifs et les dessertes en bateau, en collaboration avec le Grand Annecy.

Encourager le covoiturage.

Continuer les travaux d'économies d'énergies sur les bâtiments publics.

Développer les énergies renouvelables (turbinage à Montmin, réseau de chaleur au bourg)

Lutter contre la pollution visuelle : enfouissement progressif des lignes électriques, chasse aux dépôts sauvages et à l'écobuage et suppression systématique des tags.

Entretien des forêts, les alpages et les cours d'eau dans le respect de la faune et de la flore.

PROTÉGER

Conserver la maîtrise de l'urbanisme et l'instruction des dossiers

Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal Habitat et Déplacements (PLUI-HD) mis en élaboration le 28 juin 2018 est de la compétence du Grand Annecy.

Il concerne 34 communes et deviendra la référence en matière d'urbanisme.

Notre enjeu sera de participer à la commission d'urbanisme spéciale PLUI-HD qui sera mise en place après les élections.

Notre PLU actuel pour le secteur de Talloires servira de base et devra entre autres intégrer les différentes remarques faites à l'enquête publique.

Pour le secteur de Montmin qui est actuellement régi par une carte communale, notre participation sera primordiale pour répondre aux attentes des habitants et aux différentes problématiques de parking et de développement du Col de la Forclaz.

L'urbanisme c'est aussi et surtout la délivrance des **Permis de Construire**, des Déclarations Préalables de travaux ou de division des Certificats d'Urbanisme, des Permis d'Aménager, qui sont de la compétence du Maire. L'instruction de toutes ces autorisations est actuellement effectuée par la commune.

Conserver cette instruction et ne pas la confier au service concerné du Grand Annecy est primordial pour les habitants en termes de conseils de proximité et de rapidité.

MAÎTRISER



Faire vivre un tourisme raisonné en toutes saisons

ACCUEILLIR

Le tourisme contribue à la richesse de Talloires-Montmin et en fait l'une des toutes premières sources de revenus pour la commune lui permettant de réaliser des investissements. Il crée des emplois, dynamise les commerces et justifie la mise en place de transports supplémentaires en été.

- Soutenir la SAEM (société anonyme d'économie mixte) du développement de Montmin qui gère notamment le domaine skiable de la commune uniquement avec des bénévoles.
- Repenser le fonctionnement de la SAMETT (société d'aménagement et d'exploitation touristique de Talloires) et la valoriser.
- Développer le tourisme hors saison.
- Rencontrer régulièrement les différents acteurs économiques.
- Solutionner l'accueil des saisonniers (logements et stationnements).

Donner le meilleur à nos aînés et à nos enfants

PARTAGER

- Poursuivre une préparation locale et de qualité des repas pour le restaurant scolaire et les personnes âgées.
- Encourager les initiatives et les activités pour les aînés.
- Réfléchir à la création d'un centre de loisirs.
- Sécuriser les abords de l'école et les arrêts de bus.
- Aménager un préau pour la maternelle.
- Créer des jeux pour enfants dans le jardin public.
- Faire intervenir des ambassadeurs pour sensibiliser les enfants au tri, à la nature, à la gestion de l'eau potable, ...
- Mettre en place un conseil municipal pour les enfants.



Continuer à maîtriser le budget

Maintenir une gestion saine des finances par un endettement modéré sur des durées raisonnables.
Investir sans augmenter les impôts.

Entretenir et valoriser notre patrimoine

Rénover le toit de l'église du bourg.
Consolider le mur de soutènement de l'église de Montmin.
Sécuriser le hameau des Esserts.
Installer des toilettes au départ des sentiers de la cascade d'Angon.
Entretien des murs de soutènements, trottoirs, bordures et coursives, les fours banaux et les lavoirs.
Refaire les allées du cimetière du bourg.

Associer la population aux grands projets

Les grands projets feront l'objet d'une concertation participative de tous ceux qui le souhaitent. À l'ordre du jour :

Réfléchir au devenir du parking du Clos du Moine.
Redynamiser le bourg et étudier la création d'une salle de rencontre, une maison médicale et une maison d'assistantes maternelles.
Améliorer le stationnement au Col de la Forclaz, à Pré-Vérel, ...
Aménager le Bourg et la place du lavoir pour en faire une véritable place du village.
Rénover la Savoyarde.
Installer la fibre optique.

GÉRER

VALORISER

SE CONCERTER

Un nouveau souffle sur des bases solides



"Charte de l' élu local"

L' élu local exerce ses fonctions avec impartialité, diligence, dignité, probité et intégrité.
Dans l'exercice de son mandat, l' élu local poursuit le seul intérêt général, à l'exclusion de tout intérêt qui lui soit personnel, directement ou indirectement, ou de tout autre intérêt particulier.

L' élu local veille à prévenir ou à faire cesser immédiatement tout conflit d'intérêts.
Lorsque ses intérêts personnels sont en cause dans les affaires soumises à l'organe délibérant dont il est membre, l' élu local s'engage à les faire connaître avant le débat et le vote.

L' élu local s'engage à ne pas utiliser les ressources et les moyens mis à sa disposition pour l'exercice de son mandat ou de ses fonctions à d'autres fins.

Dans l'exercice de ses fonctions, l' élu local s'abstient de prendre des mesures lui accordant un avantage personnel ou professionnel futur après la cessation de son mandat et de ses fonctions.

L' élu local participe avec assiduité aux réunions de l'organe délibérant et des instances au sein desquelles il a été désigné.

Issu du suffrage universel, l' élu local est et reste responsable de ses actes pour la durée de son mandat devant l'ensemble des citoyens de la collectivité territoriale, à qui il rend compte des actes et décisions pris dans le cadre de ses fonctions.



Venez nous rencontrer et échanger lors de réunions publiques

Lundi 2 mars: préau de l'école de Montmin - 20h
Mardi 3 mars: école de Saint-Germain - 20h
Mercredi 4 mars: restaurant l'Attéro à Perroix - 20h
Vendredi 6 mars: cinéma de Talloires - 20h
Vendredi 13 mars: cinéma de Talloires - 20h

Pour nous suivre connectez-vous sur
talloiresmontmin2020.fr

Modalités de vote : Présenter une pièce d'identité.
Le fait de rayer ou d'ajouter un ou plusieurs noms sur une liste, entraîne sa nullité.